

ÉDITO

PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT,
Maire de Bourg-en-Bresse
 Vice-Président du Conseil régional Rhône-Alpes

Poser des jalons pour l'avenir

La récente Quinzaine citoyenne a permis, dans quatre quartiers de la ville, de faire le point à la fois sur les questions de proximité que les habitants souhaitent nous poser, mais aussi sur les projets lancés en ce début de mandat. À ce stade, nous posons des jalons pour l'avenir.

Des jalons pour l'aménagement de nouveaux quartiers : le centre de loisirs des quartiers Est viendra compléter l'offre de services publics dans le secteur de Loëze en plein développement.

Des jalons pour limiter notre empreinte carbone et économiser l'énergie : la chaufferie bois qui alimentera cinq lycées publics et privés, deux piscines, la Tannerie et le Palais de justice est lancée, tout comme la réhabilitation lourde de trois écoles (Vennes, A. Baudin et C. Robin) avec l'objectif d'économiser 55 à 60 % de consommation énergétique.

Des jalons pour réussir le projet Carré Amiot : le transfert de la gare des bus vers le marché couvert pour la rentrée 2016, le projet de Conservatoire défini par Bourg-en-Bresse Agglomération au premier semestre 2015, le projet commercial en cours de conception.

Des jalons pour conforter notre agglomération : à BBA les équipements structurants économiques, culturels, sportifs..., aux communes le service de proximité et le lien direct avec les habitants.

Notre ville a un cap clair, et savoir où l'on veut aller est le meilleur moyen d'y parvenir !

Coup d'accélérateur sur les économies d'énergie

Investir pour économiser : la Ville s'est engagée dans un programme d'économie d'énergie dans ses bâtiments municipaux, en partenariat avec la Société publique locale régionale (SPL) d'efficacité énergétique. Objectif : diminuer de 55 à 60 % les consommations d'énergie de notre patrimoine, grâce à un plan de rénovation thermique sur plusieurs années, avec l'appui technique et financier de la SPL. Le Conseil municipal a confié la rénovation énergétique des groupes scolaires Alphonse Baudin, Charles Robin et de l'école élémentaire des Vennes à la SPL pour un montant de 4,8 millions d'euros HT. En novembre, des rencontres avec les équipes enseignantes et les agents travaillant dans les écoles seront organisées pour affiner le projet. Au premier trimestre 2015, les parents d'élèves seront informés du contenu et du déroulé des travaux qui débiteront à l'été 2015 pour une durée d'un an.



Pose de la première pierre du futur centre de loisirs des quartiers Est le 17 octobre dernier.

Ils enrichissent le débat public !

Depuis 5 ans, les six Conseils citoyens ont enrichi le débat public, à l'échelle de leur quartier et plus largement de la ville. Ils ont donné leur avis sur de nombreux projets : jalonements cyclables, transports en commun, dispositif « Zéro pesticides »... Et se sont également saisis de questions propres à leurs quartiers : aménagements d'espaces de jeux, circulation, sécurité ou transports... Cet été, 90 conseillers citoyens ont répondu à un questionnaire individuel. Objectif : évaluer le dispositif et le fonctionnement des Conseils citoyens avant leur renouvellement début 2015. Ces perspectives d'évolution seront largement débattues lors du Forum citoyen organisé mercredi 19 novembre à 18 h à Alimentec. Ouverte à tous, cette rencontre vous permettra d'exprimer votre vision des Conseils citoyens. Pour participer, inscrivez-vous sur le site Internet de la Ville www.bourgenbresse.fr

SAMEDI 17 JANVIER VŒUX À LA POPULATION

Place de l'Hôtel de Ville
 de 10h à 12h30

> Relations extérieures
 de la Ville de Bourg :
 04 74 45 70 61